



→ **ÉDITORIAL**

Karine Reverte,
directrice du CCAH

« *Tous concernés,
tous mobilisés* »...

L'accroche de la pro-
chaine Conférence
nationale du Handicap

prévue en juin 2019, est porteuse d'ambitions et symbolise l'engagement de tous au service d'une société plus solidaire, inclusive bref d'une société où, pour reprendre le titre de notre document de prospective « la citoyenneté, c'est pour tous ». Afin de préparer cette CNH, un comité de pilotage a été créé, comité dont j'ai le plaisir d'être membre. Cette place accordée au CCAH au côté des personnes handicapées, des associations militantes, est une reconnaissance de l'engagement constant du CCAH et de ses membres pour l'amélioration de la vie quotidienne de personnes handicapées en France. C'est également la reconnaissance de l'expertise de notre association et de sa capacité à agir. Cinq chantiers nationaux sont ouverts pour le comité de pilotage dont ceux du pilotage des MDPH, de l'accompagnement des besoins des enfants en situation de handicap ou de l'amélioration de l'octroi de la prestation de compensation du handicap. Vous pouvez compter sur notre mobilisation, notre vigilance pour accompagner ces travaux et être force de propositions.

Actualités du CCAH → pages 1 et 2

Calendrier des prochaines formations → page 2

Bonnes pratiques → page 3

3 questions à Pierre-René Lemas → page 4

Actualités du handicap → pages 4 et 5

ACTUALITÉS DU CCAH

Lancement du programme 2019
d'aide aux vacances CCAH / ANCV

En 2019, l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) et les membres du CCAH continuent d'apporter leur soutien au programme d'Aides aux Vacances pour les travailleurs d'ESAT.

En 2018, ce programme a permis à plus de 3 500 personnes de partir en vacances avec un montant global d'aides supérieur à 1 million d'euros.

Ces aides, d'un montant moyen de plus de 300 € par bénéficiaire, permettent de compenser le surcoût lié au handicap qui augmente considérablement le prix des séjours. Le programme a fait l'objet d'une évaluation qui met en lumière la richesse et la diversité des impacts observés sur les bénéficiaires comme sur les Esat porteurs de projets.



Le programme est ouvert toute l'année à tous les ESAT qui ont souscrit au programme chèques vacances de l'ANCV.

POUR EN SAVOIR +

Gladys NZITA : 01 42 27 73 24

Dilhia BILONGO : 01 42 27 72 47

Pour les travailleurs d'ESAT, les vacances sont synonymes de :

- 73** % découvertes, rencontres, changement d'air
- 44** % capacité d'organisation, autonomie, nouvelles compétences
- 17** % réponse aux besoins de répit de certaines familles

Source : enquête EExiste pour le CCAH 2018

Prévenir le burn out dans le monde du travail

Organisé par l'union locale CFE CGC de Paris 17^e et le CCAH en novembre dernier, le colloque consacré au burn out a permis de faire le point sur une problématique à laquelle les entreprises sont de plus en plus fréquemment confrontées.

Le burn out ou l'épuisement professionnel se caractérise par un état d'épuisement psychique, physique, émotionnel et mental, un désinvestissement personnel et un dégoût de l'environnement professionnel. La Sécurité Sociale ne reconnaît pas l'épuisement professionnel comme maladie professionnelle mais seulement les notions de troubles anxieux et de syndrome anxiodépressif réactionnel. Le coût de la prise en charge des affections psychiques liées au travail s'élevait à 230 millions € en 2016 pour la branche Accidents du travail et Maladies professionnelles. Ce chiffre est d'ailleurs en augmentation constante avec

un doublement des demandes de reconnaissance.

Dans l'entreprise, la prévention des risques psychosociaux est essentielle parce que ceux-ci peuvent être à l'origine d'épuisement professionnel. Une mauvaise organisation du travail, des relations professionnelles de mauvaise qualité ou des problèmes matériels peuvent participer ainsi à la fragilisation des salariés et en mener certains au burn out. Pour lutter efficacement contre le burn out, l'entreprise doit mettre en place des indicateurs qui lui permettent de développer une réelle prévention des risques psychosociaux. Les principaux indicateurs portent sur l'intensité et le

temps de travail et les exigences émotionnelles liées à l'emploi. Autres critères notables, l'autonomie dans l'emploi, les rapports sociaux au travail, les potentiels conflits de valeurs entre le discours officiel de l'entreprise et la réalité sans oublier le sentiment de sécurité offert par le travail. A ce jour, beaucoup reste à faire dans l'entreprise qui ne s'empare pas toujours de la question et reste dans le déni. À l'issue du colloque, tous les intervenants recommandent la mise en place d'actions de prévention ambitieuses qui devront permettre de mieux prendre en compte cette problématique, enjeu de santé publique.

CALENDRIER

Prochaines formations

CONSEILLER DES PERSONNES HANDICAPÉES

29/01/2019

Les aidants
Le rôle indispensable des aidants familiaux

31/01/2019 & 01/02/2019

Conseiller et orienter les personnes en situation de handicap, niveau 1
L'essentiel du handicap en deux jours : lois, acteurs, droits et ressources des personnes

21 & 22/02/2019

Conseiller et orienter les personnes en situation de handicap, niveau expert
Approfondir ses connaissances, approfondir

des thématiques phares

EMPLOYER DES PERSONNES HANDICAPÉES

21 & 22/01/2019

Structurer et piloter un dispositif handicap

L'essentiel pour réussir sa mission

02/02/2019

Recruter des personnes handicapées

Intégrer la dimension handicap dans vos démarches de recrutement / FP

05/02/2019

Recruter des personnes handicapées

Intégrer la dimension handicap dans vos démarches de

recrutement / Privé

07/02/2019

Découvrir les secteurs protégé et adapté

L'essentiel sur les achats auprès des ESAT/EA / Privé

15/02/2019

Découvrir les secteurs protégé et adapté

L'essentiel sur les achats auprès des ESAT/EA / FP

15/02/2019

GRH et handicap

Intégrer la dimension handicap à la gestion de carrières/ Privé

16/02/2019

GRH et handicap

Intégrer la dimension handicap à la gestion de carrières/ PFP

19/02/2019

Formation à la non discrimination à l'embauche

Sécuriser les pratiques du recrutement

11/03/2019

Sensibilisation au handicap psychique

Une formation courte et efficace pour lever les préjugés

INNOVER/PILOTER DES PROJETS

18/02/2019

Les enfants en situation de handicap

Lancement d'un appel à projets consacré aux aidants salariés

En France, 8,3 millions de personnes de plus de 16 ans occupent la fonction d'aidant auprès d'une personne handicapée de leur entourage, dont 4 millions auprès de personnes âgées de plus de 60 ans. Après avoir œuvré dans l'ombre pendant très longtemps, les aidants commencent aujourd'hui à être mieux identifiés. Malgré une meilleure reconnaissance de leur rôle, peu de dispositifs existent encore pour soutenir ces personnes dans leur vie quotidienne, pour les aider à concilier vie familiale et vie professionnelle, pour éviter l'épuisement physique et/ou moral, pour prévenir les risques de santé ou de précarisation sociale...

S'occuper de son enfant en situation de handicap, de son conjoint ou de ses parents en perte d'autonomie tout en travaillant est devenu une situation de plus en plus répandue (environ 4 millions de salariés aidants).

C'est dans ce contexte, que la FIRAH, le CCAH et Klésia s'associent pour ouvrir un appel à projets de recherche appliquée sur le thème des salariés aidants, ces personnes qui aident au quotidien, bien

souvent, des personnes handicapées de toutes tranches d'âge (enfants, adulte et personnes âgées) et de tous les types et degrés de déficience physique, sensorielle, intellectuelle et psychique.

Cet Appel à Projets a pour objectif d'identifier et de financer des projets de recherche appliquée en particulier sur les 5 axes suivants :

- L'évaluation des attentes et besoins de la personne handicapée pour mieux cerner le soutien à apporter aux salariés aidants.
- Les dispositions économiques, professionnelles ou autres, de nature à permettre aux salariés aidants de mener de front leur action d'aidant et leur vie sociale et professionnelle.
- Le rôle des acteurs pouvant venir en appui de l'entreprise et de son salarié aidant
- Les spécificités du soutien aux parents pour accompagner leur enfant handicapé dans la période de la petite enfance.
- Donner la parole aux aidants en considérant qu'il existe une « expertise d'usage des aidants et aidés » qui découle de leur

expérience personnelle. Mettre cette expertise au service de l'information et de la formation des aidés et des aidants ainsi que des dispositifs dédiés à leur apporter du soutien et du répit.

Les projets qui seront proposés devront avoir comme porteurs des entités françaises et avoir des terrains de recherche situés en France. Les collaborations internationales seront admises et accueillies favorablement. Les recherches comparatives concernant différents pays seront également appréciées.

Le montant accordé aux projets sélectionnés sera de 100 000 euros maximum pour chaque opérateur. Les projets ayant réuni l'ensemble du financement nécessaire début 2019 seront privilégiés. Enfin, ces projets devront se dérouler sur une période de 2 ans maximum.

+ D'INFORMATIONS

> firah.org

Ouverture du projet « The Peak » : un nouveau lieu de loisirs innovant

The Peak est un parc aventures indoor, c'est-à-dire une aire de motricité sensorielle couvert, qui ouvrira ses portes le 8 février 2019 à Angoulins-sur-Mer près de la Rochelle.

Concrètement, ce nouveau lieu de loisirs accessibles et adaptés aux personnes handicapées grâce à des accompagnements par des professionnels expérimentés et formés, offre 5 espaces sensoriels souterrain et/ou aérien : Spéléologie, Filet Indoor, Clip N'Climb, Escalade et Accrobranche qui permettent d'expérimenter de nouvelles sensations et émotions physiques, psychologiques. Le site propose également de la location d'espaces pour de l'évènementiel, des séminaires ou journées intégration ainsi qu'une offre de restauration rapide. Le parc s'adresse à toutes les catégo-

ries de public à partir de 5 ans (enfants, adultes, porteurs ou non de handicap, personnes en difficultés ou situation de fragilité, touristes, familles, retraités, professionnels...). The Peak accueille également des groupes (famille, amis, collègues, structures spécialisées...). La mixité des publics est au cœur du projet. Conçu comme un lieu intergénérationnel à vocation récréative, sportive, éducative et sociale, The Peak développe le plaisir et l'épanouissement de chacun, dans un cadre pédagogique convivial et sécurisé. Le parc a pour objectif l'intégration de personnes handicapées, de publics fragilisés ou accidentés de la vie en leur permettant de partager des sensations avec des personnes valides.

Espace de partage, de transmission, d'entraide et de loisirs, The Peak a

l'ambition de devenir à la fois un lieu d'évolution physique et psychologique pour les personnes et un lieu ressource pour les professionnels de santé, du handicap et de l'éducation en général afin d'accompagner au mieux les personnes qu'ils accueillent.



+ D'INFORMATIONS

Contact : 26 avenue des Fourmeaux
17690 Angoulins

> thepeak.fr



3 QUESTIONS À

Perre-René Lemas

→ **Président de France Active**

Le handicap est-il inscrit dans les priorités d'action de France Active ?

France Active vise à accélérer la réussite des entrepreneurs engagés, ceux qui développent un projet participant à une économie plus inclusive et plus durable. Le handicap est donc dans le cœur de cible de France Active, qui conseille et finance aussi bien des entrepreneurs en situation de handicap que des structures permettant l'accès à l'emploi.

Quel est l'intérêt pour vous du partenariat engagé depuis 2013 avec le CCAH ?

Signé en 2013, ce partenariat vise principalement à unir nos forces pour apporter financements et moyens aux acteurs qui proposent des solutions aux personnes en situation de handicap.

La complémentarité de nos expertises et de nos réseaux est particulièrement intéressante. Elle permet d'intervenir conjointement au bénéfice d'un même projet, avec un meilleur échange d'informations et un gain de temps partagé. Depuis 2013 nous avons vu de belles coopérations se développer dans les territoires entre nos deux structures comme par exemple en Lorraine ou Auvergne-Rhône-Alpes.

De quelle manière souhaitez-vous que ce partenariat se développe ?

Nos enjeux sont multiples : poursuivre les coopérations sur l'ensemble des territoires entre nos deux structures, renouveler la convention et envisager des actions communes autour du numérique. Nous allons également proposer au CCAH de rejoindre les partenaires de la « Place de



l'Emergence » qui est notre programme dédié à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact social. Lieu de connexion entre porteurs de projets, mécènes et experts, la Place de l'Emergence apportera également aux entrepreneurs des conseils et un accompagnement financier sur mesure.

ACTUALITÉS DU HANDICAP

■ Le chiffre

Seulement 22 % de femmes handicapées trouvent un emploi (contre 46 % d'hommes handicapés)

L'association Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) et Ladapt ont lancé une pétition pour dénoncer l'invisibilité des femmes en situation de handicap cherchant un emploi.

> **Plus d'informations**

■ Conseil de l'inclusion dans l'emploi

Le conseil de l'inclusion dans l'emploi lancé le 30 novembre 2018 s'est réuni pour la première fois le 18 décembre. Présidé par Thibaut Guilluy, il vient remplacer le Conseil national pour l'insertion par l'activité économique (CNAIE) et a pour mission de soutenir les dispositifs permettant d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi et les

entreprises dans le recrutement de ces publics. Il réunit des représentants du champ du handicap, de la lutte contre l'exclusion et de l'entreprise.

Un premier chantier sur le champ du handicap : suivre la mise en œuvre de la réforme des entreprises adaptées et notamment les expérimentations issues de la loi Avenir professionnel. En ce qui concerne les entreprises, l'objectif est de penser un cadre plus incitatif afin que la question de l'inclusion fasse entièrement partie de leur responsabilité sociale.

■ Enfant handicapé

Allongement de la durée d'attribution de l'allocation d'éducation de (AEEH) pour les enfants dont le taux d'incapacité est au moins égal à 80 % et dans le cas où le certificat médical ne mentionne

pas de perspectives d'amélioration de leur état : AEEH est attribuée jusqu'à l'âge limite du bénéfice des prestations familiales (20 ans) ou, le cas échéant, jusqu'au basculement vers l'allocation adulte handicapé. En cas de perspectives d'amélioration de la situation de l'enfant, l'attribution de l'AEEH sera établie pour une période allant de 3 ans à 5 ans. Concernant les enfants dont le taux d'incapacité se situe entre 50 % et 80 %, l'AEEH et son éventuel complément sont versés pour une période allant de 2 ans à 5 ans.

Également, un projet d'arrêté est en préparation **pour faciliter la garde à domicile des enfants handicapés de 3 à 18 ans**. Pour le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), « cette extension d'un droit de garde jusqu'à 18 ans [...] est une avancée pour

ACTUALITÉS DU HANDICAP

de nombreuses familles et une opportunité pour les services de garde d'enfant au domicile parental agréés qui bénéficieront d'une exonération de TVA pour les services apportés à ce public ». Il alerte toutefois sur « les risques de maltraitance » dus à « un manque de professionnalisation », qui n'est pas inscrite au cahier des charges.

■ Un dossier unique de demande d'admission en Ile-de-France

Dans chaque académie, un PIAL sera Une phase pilote en Ile-de-France a été amorcée pour une année jusque fin 2019 durant laquelle sera testé le dossier unique de demande d'admission en établissements et services médico-sociaux. L'objectif visé est bien la simplification des démarches des personnes en

situation de handicap et de leurs familles mais il s'agit également d'améliorer la lisibilité de l'offre, l'égalité de traitement et la priorisation globale des admissions en ESMS à l'échelle du territoire pour éviter les situations « sans solution ». Ce dossier unique sera déployé progressivement sur l'année 2019 dans les différents territoires de la région.

LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

AGRICA - AG2R LA MONDIALE -
APICIL - AUDIENS - B2V -
IRCEM - IRP AUTO -
KLESIA - LOURMEL -
MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS -
PRO BTP

LES MUTUELLES

CNG-MG MUTUELLE DE LA
GENDARMERIE - LA MUTUELLE
GÉNÉRALE - MASFIP - MCDEF - MGEN -
MIP - MNH - MUTUELLE DU PERSONNEL
DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE -
INTÉGRANCE -
MUTUELLE RENAULT

ccah
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

LES ENTREPRISES, COMITÉS D'ENTREPRISE, CAISSES D'ACTION SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES

ACAS du CEA - AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE
TÉLÉCOM - APAS BTP - ASSOCIATION
DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE - BNP PARIBAS - CAES du CNRS -
CCAS DU PERSONNEL DES INDUSTRIES
ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE -
CRÉDIT AGRICOLE SA -
CRÉDIT COOPÉRATIF - OCIRP -
SNCF

LES ASSOCIATIONS NATIONALES

ANAÉ - ANCREAI - APF France handicap -
AUTISME FRANCE - CESAP - CNAPE -
CROIX ROUGE FRANÇAISE - FAF -
SANTÉ MENTALE FRANCE -
FÉDÉRATION APAJH - LADAPT -
ORDRE DE MALTE FRANCE -
UNAFAM - UNAFTC - Unapei -
U.N.A.P.H. - UNIOPSS

13, BD DE LA MADELEINE
75001 PARIS
TÉL. : 01 42 27 78 51
www.ccah.fr